

## CM Licence 1 Droit - Institutions Judiciaires – Cas pratiques

### Rappel de cours

#### 1. Compétence selon la nature du litige (*ratione materiae*)

##### a. du TGI

- Compétence exclusive
  - L. 211-4-1 COJ (actions en réparation d'un dommage corporel)
  - L. 211-5 à L. 211-9 COJ (ex. : juridiction disciplinaire des notaires, délits, action de groupe...)
  - R. 211-4 COJ (ex. : action en diffamation, succession, état des personnes...)
- Spécialisation de certains TGI
  - L. 211-10 à 211-16 COJ (ex : marque, brevet, adoption, action de groupe...)
  - D. 211-5 à D. 211-10-2 COJ

##### b. du TI

- L. 221-4-1 à L. 221-9 (ex. : tutelles, surendettement, injonction de payer européenne, règlement européen des petits litiges)
- R. 221-3 (ex : expulsion, élections...)
- Exception en Alsace-Moselle L. 223-1 à L. 223-8 COJ

Les tribunaux d'instance ont des compétences plus étendues (tenue de registres, importance des fonctions gracieuses, certificat d'hériter, compétence d'attribution en matière civile et commerciale, contrôle de l'exécution forcée immobilière).

##### c. du Tribunal de commerce

- L. 721-3 et L. 721-4 du Code de commerce (entre commerçants, entre sociétés de commerce, litiges relatifs aux actes de commerce)  
En cas d'acte mixte (entre un commerçant et un consommateur) :
  - le consommateur peut choisir entre la juridiction de proximité/TI/TGI ou le tribunal de commerce,
  - le commerçant doit toujours assigner le consommateur devant la juridiction de proximité/TI/TGI.
- Exception en Alsace-Moselle L. 215-1 et L. 215-2 COJ : compétence du TGI ou de la Chambre commerciale du TGI

#### 2. Compétence selon le montant du litige

##### a. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017

- < 4 000 euros : Tribunal de proximité (ancien L. 231-3 COJ, abrogé)
- 4 000 à 10 000 euros : Tribunal d'instance (L. 221-4 COJ)

##### b. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

- < 10 000 euros : Tribunal d'instance

### **3. Compétence résiduelle du TGI**

Art L. 211-3 COJ

- en matière civile et commerciale
- non attribution à une autre juridiction

## Exercice 1 (TGI - TI)

**Toujours indiquer l'article sur lequel vous vous appuyez, le code dans lequel il figure, et la réponse. Veuillez suivre le schéma de résolution indiqué ci-avant :**

- **Compétence matérielle exclusive ?**
- **Taux de compétence ?**
- **Compétence résiduelle**

1. M. X achète un vélo à M. Y pour la somme de 600 euros mais n'en paye pas le prix. Quel tribunal est compétent ?

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

2. M. X prête 5 000 euros à M. Y, qui ne les lui rend pas dans le délai prévu. Quel est le tribunal compétent ?

3. M. X qualifie publiquement M. Y de « voleur » et de « repris de justice », ce que M. Y considère comme de la diffamation. Quel est le tribunal compétent ?

4. M. X met accidentellement le feu à la maison de M. Y, les dommages matériels sont à hauteur de 120 000 euros. Quel est le tribunal compétent ?

5. M. X souhaite adopter un enfant. Devant quel tribunal peut-il faire reconnaître l'adoption ?

6. M. X est surendetté. Quel est le tribunal compétent ?

7. M. X, vivant en Alsace, souhaite être placé en tutelle. Quel est le tribunal compétent ?

## **Exercice 2 (TGI – Tribunal de commerce/TI)**

1. Un particulier achète un nouveau Smartphone dans une boutique Pomme pour un montant de 900 euros. Quelques jours plus tard, le téléphone est déjà courbé. Devant quel tribunal le particulier peut-il exercer son recours ? (2 possibilités)

2. De nombreux consommateurs ayant été touchés, ils forment une action de groupe. Quel tribunal est compétent ?

3. La société Pomme a déposé un brevet pour son célèbre Smartphone. Cependant, la société Zamzung viole potentiellement ce brevet, causant un préjudice de plusieurs millions d'euros. Quel tribunal est compétent ?

4. Un particulier ayant acheté un produit Pomme défectueux subit un dommage corporel, l'écran s'étant brisé au cours d'une conversation téléphonique. Les préjudices sont évalués à 8 000 euros. Après de quel tribunal le particulier peut-il assigner la société Pomme ?

5. Un consommateur ayant acheté un produit ne s'acquitte pas de l'intégralité de la somme. A quel tribunal la société Pomme doit-elle s'adresser ? (distinguer les différents cas selon le taux du litige)

6. Des immeubles vides de la société Pomme sont occupés par des personnes y vivant. Devant quel tribunal la société Pomme peut-elle demander leur expulsion ?

7. La société Pomme souscrit à un prêt de 5 millions d'euros auprès d'une banque, mais a du retard dans l'exécution des mensualités. Après de quel tribunal la banque peut-elle assigner la société Pomme ?

8. Face à ces déboires, la société Pomme entre en liquidation. Quel est le tribunal compétent pour ouvrir la procédure de liquidation judiciaire ?